L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, de Commerce Général, de la Première et de la Troisième Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 AVRIL 1838.

POUR GOUVERNEUR: A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1835.

"Résolu que le Sénat de l'État de la Louisiane, approuve les mesures générales de l'administration du Gouverneur A. B. Roman, et qu'il emporte avec lui en quittant sa place, le souvenir des membres du Sénat."

"Résolu que le président du Sénat soit invité à envoyer une copie de cette résolution à M. Roman."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 3 février 1835.

"Résolu par la Chambre des Représentans de l'État de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'État, par le Gouverneur A. B. Roman, a été conforme par la sagesse et la fermeté, et par un zèle sincère et infatigable pour le service public; que les exécutions des lois d'a manière fidèle, et dans des grandes et importantes nominations qu'il a faites, a contribué importamment et au grand regard pour et les intérêts de l'État, et qu'elles reçoivent avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et égard personnels."

"Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

Pour le Sénat de la Louisiane.
ALBERT HOA.

Réponse à divers articles de journaux ou On prétend que l'élection du Maire a été une affaire de parti et que M. Prieur doit les mêmes votes qu'à eus M.

[illegible] été produites de telles [illegible] la masse [illegible] de parti, qu'[illegible] persuader que la [illegible] indue [illegible] choix du peuple d'Orléans, et [illegible] prédilections personnelles, ou les intérêts locaux, n'aient point [illegible] dédié la question.

Et cependant à produire de telles compagnes que vous destinez à [illegible] Non, vous cherchez à [illegible] avantage de simples appréciées pour gros sur son la popularité de M. Prieur, sans songer que le simple raisonnement suffirait au renversement et à l'échafaudage que les faits eux-mêmes s'endent à détruire. Sans doute, M. Gabriel, considéré comme [illegible] a pu [illegible] votes, et les amis de M. Prieur, tout en favorisant l'élection de M. Gabriel à la place de maire, ont dû croire aux chances de M. Prieur pour parvenir au poste de gouverneur. Quelques-uns démocrates ou whigs ils ont en n'en peut douter, agi dans ce sens, et [illegible] pas [illegible] plus grandes et importantes [illegible] de la majorité [illegible] ne [illegible] ne [illegible] ne